

LE TAMBOUR MAGISTRAT.

Jules MOINAUX (1815-1895)

1881

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,
Février 2022. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement.
Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous
droits.

LE TAMBOUR MAGISTRAT.

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

1881. Tous droits réservés.

PERSONNAGES.

LE NARRATEUR.

LE PRÉSIDENT.

BOURGIN.

BEAUVEAU.

Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 219-222

LE TAMBOUR MAGISTRAT.

LE NARRATEUR.

Ce n'est rien que de le dire, il fallait, voir l'étonnement et l'écarquillement exorbitant des yeux de Bourgin, en apprenant qu'il est prévenu d'outrages et de coups à un magistrat de l'ordre administratif, le sieur Beauveau.

BAUVEAU.

Je vous en ai prévenu, Monsieur Bourgin, que je vous mènerais loin de m'avoir outragé ; d'homme à homme dans la vie privée, bon, je suis de force à répondre, mais comme magistrat de l'ordre administratif dans mes fonctions, je m'adresse à la justice.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Vous n'avez pas à interpeller le prévenu. C'est vous qui êtes le maire ?

BAUVEAU.

Non, m'sieu, je suis le tambour communal.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Alors, qu'est-ce que vous dites donc, que vous, êtes magistrat de l'ordre administratif ? Cette qualité s'applique au maire, qui a été outragé par le prévenu, et non à vous.

BAUVEAU.

Ah ! J'ai cru que...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Que s'est-il passé ?

BAUVEAU, avec importance.

J'ai l'honneur d'être tambour de la commune et maçon de mon état ; je venais de faire une publication à son de caisse, quand j'entendis subito un verbe insolent, qui sort d'un marchand de vin, ainsi conçu : Ton maire est un pochard, et toi aussi. J'entre dans le cabaret et je m'écrie : « Qui qui a dit ça ? » Le sieur Bourgin, qui était dans une

intempérance de vin, me répond : « C'est moi, tambourinier. » Je lui dis : « Sieur Bourgin, si je n'étais pas revêtu de mon insigne... »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Quels insignes ? Vous n'avez pas d'insignes !

BAUVEAU.

Ma caisse et ma buffeterie ; je croyais que c'était des insignes ; enfin je lui dis donc ça et j'ajoute : « Je vous ficherais une paire de gifles. »

Buffeterie : Lieu où on remise ses boissons, de Buffeter Boire à même un tonneau, en parlant des voituriers.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Eh bien, vous avez eu tort de lui dire cela : vous deviez prendre les personnes présentes à témoin du mot outrageant adressé à Monsieur le maire, mais non menacer Bourgin ; arrivez aux coups !

BAUVEAU.

Voilà : il me réplique par des mots subséquents, auxquels je riposte par des sarcasmes très mordants. Alors, voyant ça, il s'en prend à ma caisse, en me saisissant mes baguettes pour taper dessus, disant : « Je vas te crever ta peau d'âne ; » et sur ce, je lui réplique : « Qui insulte ma caisse m'insulte personnellement, » et sur ce, je lui pose deux gifles, je l'avoue ; alors il me saute au collet et m'allonge des coups de poing que le nez me coulait comme une borne...

| Sarcasme : à peu près pour sarcasme.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Eh bien, vous avez...

BAUVEAU.

... fontaine.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Vous avez eu tort de le frapper.

À Bourgin.

Qu'avez-vous à dire ?

BOURGIN.

Monsieur le président, je n'ai pas dit surtout que Monsieur le maire était un pochard. Monsieur Beauveau cherche toutes les occasions de se donner de l'importance et de faire de l'embarras ; il est entré dans le cabaret pour me chercher une querelle d'Allemand.

Cette affaire a eu la solution qu'on a déjà prévue, l'acquittement de Bourgin. Quant à Beauveau, il a perdu, avec son procès, une grande partie de son prestige, et il aura beau les tambouriner, il ne les retrouvera pas.

Querelle d'Allemand : querelle faite sans sujet. [L]

FIN

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].